

Cher parent/tuteur,

Dans le cadre du projet de mise en conformité de ses programmes de services associés avec les critères requis par *Medicaid* dans l'état, le Département de l'Éducation (DOE) demande à des professionnels de la santé d'analyser et d'évaluer les services associés fournis aux élèves, handicapés, scolarisés dans les établissements scolaires publics et privés. Ces analyses pourront être menées par des médecins, des assistants médicaux ou des infirmiers praticiens pendant l'année scolaire. Ces professionnels de la santé observeront votre fils(fille) pendant une séance/en classe, puis en discuteront avec le thérapeute. Ces cliniciens n'auront aucun contact direct avec votre enfant, et ils ne feront toutes leurs observations qu'en présence du thérapeute.

Cette étude se fera sans aucun frais de votre part. Les visites de ces professionnels de la santé n'ont rien à voir avec les procédures liées au programme d'éducation personnalisé (IEP). Elles ne changeront rien aux recommandations qui figurent actuellement dans ce document. Toutefois, les conclusions tirées de cette enquête peuvent éventuellement constituer de précieuses données pour les séances de thérapie offertes à votre enfant. Les droits à couverture médicale, dont jouit actuellement votre enfant, demeurent confidentiels et n'ont rien à voir avec cette étude.

Nous souhaitons que ces analyses et évaluations contribuent au travail fait en vue de l'amélioration des services offerts à votre enfant et de l'octroi d'un financement supplémentaire pour appuyer ces services.

Si vous avez des questions, veuillez appeler l'école que fréquente votre fils(fille).

Cordialement,